

propriétaires dont les immeubles, loués à long terme, ont un caractère commercial et résidentiel à la fois.

(570) Sous n'importe quel régime de taxe sur la valeur ajoutée, les coûts que doivent assumer les petites entreprises pour se conformer sont déjà élevés, mais le gouvernement a envenimé la situation au delà du seuil de tolérance en proposant d'instaurer la TPS sans amalgamer celle-ci aux taxes de vente provinciales dans le cadre d'un régime national unique. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a déclaré que cette approche à deux paliers n'était pas praticable et elle a insisté pour que la TPS ne soit pas mise en application sans la coopération des provinces. Comme la FCEI l'a déclaré au Comité : «Ce que propose ce gouvernement est la pire taxe de vente qui soit au monde. C'est le pire système que l'on puisse concevoir.» (49:10). La Chambre de commerce de Saint John a indiqué que la petite entreprise allait vivre un cauchemar administratif. Néanmoins, le gouvernement fédéral a décidé d'aller de l'avant avec la taxe envers et contre tous.

(571) L'accord récemment conclu avec le Québec en vue d'harmoniser la taxe de vente de cette province avec la TPS, tout en constituant un pas dans la bonne direction, est loin de refléter un consensus national. Même à cela, l'accord est intervenu au prix de la démission du ministre du Revenu du Québec. Les premiers ministres des neuf autres provinces ont déclaré, dans un communiqué conjoint émis lors de la conférence des premiers ministres tenue les 13 et 14 août, qu'ils jugeaient la TPS inacceptable et estimaient qu'elle ne devait pas être mise en application. Le premier ministre récemment élu en Ontario, Bob Rae, a pris en public l'engagement de combattre la TPS. Des rumeurs veulent que les